

CHARTRE D'ADHESION

Nos membres sont des personnes morales ayant enregistrées leurs activités (dont la principale est l'exploitation de jeux et structures gonflables) auprès d'un tribunal de commerce.

Chaque membre s'engage :

- A souscrire une RC mentionnant l'activité de location de jeux Gonflables,
- A louer via sur le site « reseau-gonflables.fr » des jeux répondant à la norme NF14960,
- A fournir tout le matériel d'installation permettant de répondre à la Norme NF 14960: bâches de protection, tapis d'entrée et de sortie, souffleries aux Normes CE, prolongateurs type H07-NF avec des raccordements IP44, fixations ou ancrages adaptés aux structures et aux particularités du terrain.
- A fournir des jeux propres, vérifiés et en parfait état, entretenus, fabriqués à partir de produits non toxiques, ayant une identification à l'entrée claire
- A tenir à jour le cahier de maintenance de chaque jeu.
- A entretenir les souffleries.
- Etre à jour de toutes obligations sociales et fiscales, et respecter le droit du travail.
- A faire systématiquement signer un bon de commande mentionnant précisément les conditions de location.
- A mettre à disposition du client la liste du matériel fourni, la copie du certificat attestant de la conformité du jeu, une copie de l'assurance responsabilité, et une notice complétée d'utilisation.

Le réseau « Jeux-gonflables.fr »